

SCP Jean-Pierre
REYNAUD

COPIE

1

Huissier de Justice Associé
11 Avenue de la Gare - BP 2
43100 BRIOUDE
Tél 04. 71. 50. 43. 10
Fax 04. 71. 50. 21. 69

N° Acte : MD18993_1
Dos/cor : MD18993

Courriel :

scp.reynaud@orange.fr
C.C.P 363-36 C CLERMONT
FERRAND

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT ET LE VINGT SEPT JUIN

A la demande de La S.A.R.L GRIS au capital de 10 000 euros, RCS LE PUY EN VELAY N° 538 101
312 Fabrication d'Equipements Aéronautiques et Frigorifiques industriels ayant son siège à 2 Impasse des
Pierrailles 43100 COHADE représentée par sa gérante en exercice, Madame Chantal GRIS :

Laquelle préalablement à toutes constatations m'a exposé :

- Que depuis 2011, la société requérante fabrique en ses ateliers des machines à glaces à l'italienne avec des matériaux Français.
- Que certaines sociétés concurrentes prétendent dans un but commercial de discréditer la société GRIS, prétendant que celle-ci ne procède qu'à l'assemblage de pièces provenant notamment de Chine.
- Que tel n'est pas le cas et qu'elle me requerrait à toutes fins utiles de procéder à toutes constatations.

C'est pourquoi déférant à cette demande,

**SCP Jean-Pierre REYNAUD Huissier de Justice associé, 11 Avenue de la Gare 43101
BRIOUDE CEDEX soussigné,**

Certifie m'être exprès transporté ce jour, 2 Impasse des Pierrailles 43100 COHADE, dans les
ateliers de la société GRIS, où et en la présence de sa gérante, j'ai procédé aux constatations suivantes :

ATELIER DES CHASSIS :

Dans ce local, je note que les employés procèdent à la construction des châssis métalliques des
machines à glace à partir d'éléments métalliques découpés et soudés par leurs soins.

Certains châssis sont équipés de roulettes pour les déplacer sur site.

Je note que l'atelier dispose de tout le matériel nécessaire pour ces travaux (cf. clichés joints).

ATELIER MONTAGE FROID – ELECTRONIQUE :

Dans cet atelier les groupes froids sont installés et notamment les circuits frigorifiques (serpentins en cuivre assemblés et montés dans les lieux).

L'isolation constituée de mousse extrudée, moulée sur place est mise en place avec les circuits frigorifiques.

Les cartes électroniques sont également installées, ainsi que les carrosseries des machines à glace.

Ma mission étant terminée, je me suis alors retiré et de tout ce qui précède, j'ai alors dressé le présent procès-verbal de constat auquel j'ai annexé 10 clichés photographiques pris par mes soins au cours desdites constatations et un extrait du RCS de ladite société pour servir et valoir ce que de droit.

COUT PROVISOIRE: TROIS CENT QUATRE VINGT QUATORZE EUROS & VINGT QUATRE CENTIMES (dont TVA 63.53 euros et Taxe fiscale 13.04 euros).

